



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25578
12 avril 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

A la suite de consultations avec les membres du Conseil de sécurité, le Président du Conseil a fait, au nom du Conseil, la déclaration suivante à la 3197e séance, le 12 avril 1993, dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question intitulée "La question de l'Afrique du Sud" :

"L'assassinat de Chris Hani, membre du Comité exécutif national de l'ANC et Secrétaire général du Parti communiste sud-africain, est un événement déplorable et inquiétant. Ce meurtre infâme remplit de consternation tous ceux qui oeuvrent pour la paix, la démocratie et la justice en Afrique du Sud. Le meurtre de M. Hani souligne de nouveau la nécessité urgente de mettre fin à la violence dans le pays et de poursuivre les négociations qui créeront une Afrique du Sud unie, non raciale et démocratique.

Chris Hani appuyait activement ces négociations et, la semaine dernière encore, avait lancé un appel pour que la violence cesse afin que les négociations puissent se poursuivre dans un climat de paix et de stabilité. A cet égard, le Conseil de sécurité se félicite des déclarations faites par tous ceux qui ont réaffirmé leur attachement au processus de négociation, y compris l'ANC, le Parti communiste sud-africain et le Congrès des syndicats sud-africains. Il ne faut pas que les négociations entreprises pour instaurer une démocratie non raciale soient à la merci de ceux qui commettent des actes de violence.

Le Conseil de sécurité se déclare résolu à maintenir son appui aux efforts visant à faciliter cette transition pacifique à une démocratie non raciale dans l'intérêt de tous les Sud-Africains."
